

Des épargnes pour votre
premier appartement ?
Nous les protégeons.

Rapport financier trimestriel Troisième trimestre

31 DÉCEMBRE 2020

Non vérifié

Table des matières

Compte rendu	2
Résultats financiers – Points saillants	3
Analyse des risques	5
Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes.....	6
Résultats financiers	7
Financement <i>ex ante</i>	12
Liquidités mobilisables	13
Déclaration de responsabilité de la direction	14
États financiers consolidés condensés et notes complémentaires	15
État consolidé condensé de la situation financière	15
État consolidé condensé du résultat global	16
État consolidé condensé des variations des capitaux propres.....	17
Tableau consolidé condensé des flux de trésorerie.....	18
Notes complémentaires.....	19
1 – Informations générales	19
2 – Principales méthodes comptables.....	20
3 – Instruments financiers.....	20
4 – Actifs au titre de droits d’utilisation et obligations locatives	22
5 – Provision pour pertes liées à l’assurance-dépôts.....	23
6 – Charges d’exploitation.....	24
7 – Transactions entre parties liées	24

Compte rendu

Troisième trimestre – exercice 2020-2021

Le présent compte rendu a été rédigé conformément à la *Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* émanant du Conseil du Trésor du Canada. Il ne prétend pas à l'exhaustivité d'un véritable rapport de gestion. On présume que les déclarations et l'information figurant dans le Rapport annuel 2020 de la SADC s'appliquent également au trimestre considéré, à moins de mise à jour.

Les présents états financiers consolidés condensés ne sont pas audités. Ils ont été préparés selon la *Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* mentionnée ci-dessus.

Le présent compte rendu et les états financiers qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par le Comité d'audit de la SADC.

Résultats financiers – Points saillants

Pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2020, la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC » ou la « Société ») a enregistré un bénéfice net de 239 millions de dollars qui résulte essentiellement des éléments suivants : des produits tirés des primes de 185 millions de dollars et une diminution de 50 millions de dollars de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts (la « provision »). Les autres éléments significatifs du résultat net ont été les produits tirés des placements (22 millions), les charges d'exploitation nettes (14 millions) et la charge d'impôt (4 millions). Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la SADC avait enregistré un bénéfice net de 224 millions de dollars qui résultait des éléments suivants : des produits tirés des primes de 167 millions de dollars, une diminution de 50 millions de dollars de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts (la « provision »), des produits tirés des placements et autres produits de 22 millions de dollars, des charges d'exploitation nettes de 13 millions de dollars et une charge d'impôt de 2 millions de dollars.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, la SADC présente un bénéfice net de 276 millions de dollars qui résulte surtout des produits tirés des primes (554 millions de dollars), contrebalancés par une hausse de la provision (300 millions). Les autres éléments significatifs du résultat net ont été les produits tirés des placements (68 millions), les charges d'exploitation nettes (42 millions) et la charge d'impôt (5 millions). Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la SADC avait affiché un bénéfice net de 621 millions de dollars qui se ventilait comme suit : produits tirés des primes (501 millions de dollars), produits tirés des placements et autres produits (62 millions), diminution de la provision (100 millions), charges d'exploitation nettes (35 millions) et charge d'impôt (7 millions).

Les produits tirés des primes de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, soit 554 millions de dollars, sont en hausse de 53 millions par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique surtout par la croissance du volume des dépôts assurés, malgré le fait que la catégorie de tarification de certaines institutions membres ait changé.

Les produits tirés des placements et autres produits de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020 s'élèvent à 68 millions de dollars, soit 6 millions de plus qu'il y a un an. Cette augmentation est due à la croissance du portefeuille de placement (6 513 millions de dollars au 31 décembre 2020, comparativement à 5 745 millions au 31 décembre 2019), malgré un recul du taux de rendement effectif des placements (1,36 pour 100 au 31 décembre 2020, contre 1,62 pour 100 au 31 décembre 2019).

Les charges d'exploitation nettes de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020 ont atteint 42 millions de dollars, ayant augmenté de 7 millions par rapport à celles d'il y a un an, surtout en raison d'une hausse des honoraires à la suite du lancement de plusieurs nouveaux projets, des besoins accrus en ressources humaines pour que la Société puisse remplir son mandat convenablement et d'une intensification des activités de sensibilisation du public.

La Société a comptabilisé une charge d'impôt de 5 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, contre 7 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart s'explique surtout par l'accroissement de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et par le fait que la Société calcule son passif d'impôt ou son actif d'impôt à l'aide d'un taux d'impôt effectif.

Au 31 décembre 2020, la provision se chiffrait à 2 550 millions de dollars, ayant augmenté de 300 millions depuis le 31 mars 2020, essentiellement en raison d'une augmentation de l'exposition aux pertes, de changements dans le profil de risque de certaines institutions membres et d'une baisse du

taux d'actualisation (0,39 pour 100 au 31 décembre 2020, contre 0,60 pour 100 au 31 mars 2020). Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'écart entre le volume estimé des dépôts assurés et le volume réel calculé en fonction des Déclarations des dépôts assurés soumises par les institutions membres en date du 30 avril 2020.

Au 31 décembre 2020, le total des actifs de la SADC s'élevait à 6 540 millions de dollars, dépassant de 785 millions le total inscrit au 31 mars 2020. La hausse résulte essentiellement d'une croissance de 782 millions de dollars du portefeuille de placement de la SADC.

Au 31 décembre 2020, le financement *ex ante* de la SADC (6 305 millions de dollars) correspondait à 65 points de base des dépôts assurés (968 milliards de dollars), le niveau cible étant de 100 points de base et devant être atteint d'ici l'exercice 2027-2028 – au lieu de 2025-2026 comme prévu dans le Plan d'entreprise 2020-2021 de la Société – soit deux ans plus tard. Ce retard est surtout dû à une hausse importante, en un an, des dépôts assurés et à une protection étendue des dépôts à la suite de la première phase de changements résultant de l'examen du cadre d'assurance-dépôts (ECAD).

Analyse des risques

La direction de la SADC surveille les risques auxquels les institutions membres sont exposées et qui nécessitent des ajustements à la provision. Elle se sert d'un programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) pour recenser et gérer les risques importants de la Société. Ces risques sont réévalués chaque trimestre.

Au 31 décembre 2020, la SADC avait en place des stratégies appropriées en matière d'atténuation des risques importants auxquels elle s'exposait et qu'elle avait recensés grâce au programme de GRE. La direction évalue et surveille ces risques sans relâche.

Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes

Voici un résumé des divers changements importants survenus au chapitre du fonctionnement de la Société, de son personnel et de ses programmes au cours du trimestre.

Fonctionnement	Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.
Conseil d'administration, direction et personnel	M. Robert Sanderson a été reconduit à la tête du conseil d'administration le 14 décembre 2020. Son mandat prendra fin le 30 juin 2022. Le 14 décembre 2020, M. Michael Sabia a été nommé sous-ministre des Finances en vertu de l'alinéa 5(1)b. 1) de la <i>Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada</i> .
Programmes et projets	Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.

Résultats financiers

Comparaison entre le trimestre terminé le 31 décembre 2020 et le trimestre terminé le 31 décembre 2019

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les trimestres terminés les 31 décembre 2020 et 2019.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le		Écart	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019	Augmentation (diminution) (\$)	(%)
Produits tirés des primes	184 791	167 091	17 700	11 %
Produits tirés des placements et autres produits	22 475	21 924	551	3 %
Variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	(50 000)	(50 000)	-	-
Charges d'exploitation nettes	14 271	13 152	1 119	9 %
Charge d'impôt	4 250	1 470	2 780	*
Résultat net	238 745	224 393	14 352	6 %

* La comparaison n'est pas pertinente.

Produits tirés des primes

Les primes versées par les institutions membres sont fonction du montant total des dépôts assurés que celles-ci détiennent au 30 avril de chaque année ; elles sont calculées annuellement conformément aux dispositions de la Loi sur la SADC et du *Règlement administratif sur les primes différentielles* de la SADC. Les taux de prime jouent un rôle déterminant dans le temps qu'il faudra pour atteindre la cible du financement *ex ante* de la Société, qui est de 100 points de base des dépôts assurés. Chaque année, la SADC considère ses options (en matière de taux) pour parvenir à cette cible. Pour l'exercice 2020-2021, le taux approuvé pour la catégorie I (taux de base) représente 7,5 points de base des dépôts assurés, soit le même taux qu'en 2019-2020. Les produits tirés des primes pour l'exercice 2020-2021, établis selon la Déclaration des dépôts assurés en date du 30 avril 2020, devraient atteindre 739 millions de dollars, soit environ 7,6 points de base des dépôts assurés. Le montant comptabilisé chaque trimestre correspond au quart des primes annuelles perçues.

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020 totalisent 185 millions de dollars, en hausse de 11 pour 100 comparativement aux 167 millions de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette variation est surtout due à une hausse importante, en un an, du volume des dépôts assurés, à l'élargissement de la protection des dépôts résultant de la première phase de changements apportés dans le cadre de l'ECAD et aux changements de catégorie de tarification de certaines institutions membres. En effet, les dépôts assurés sont passés de 852 milliards de dollars au 30 avril 2019 à 968 milliards au 30 avril 2020, une croissance de 14 pour 100.

Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits du trimestre terminé le 31 décembre 2020 totalisent 22 millions de dollars et n'ont presque pas varié par rapport à ceux d'il y a un an.

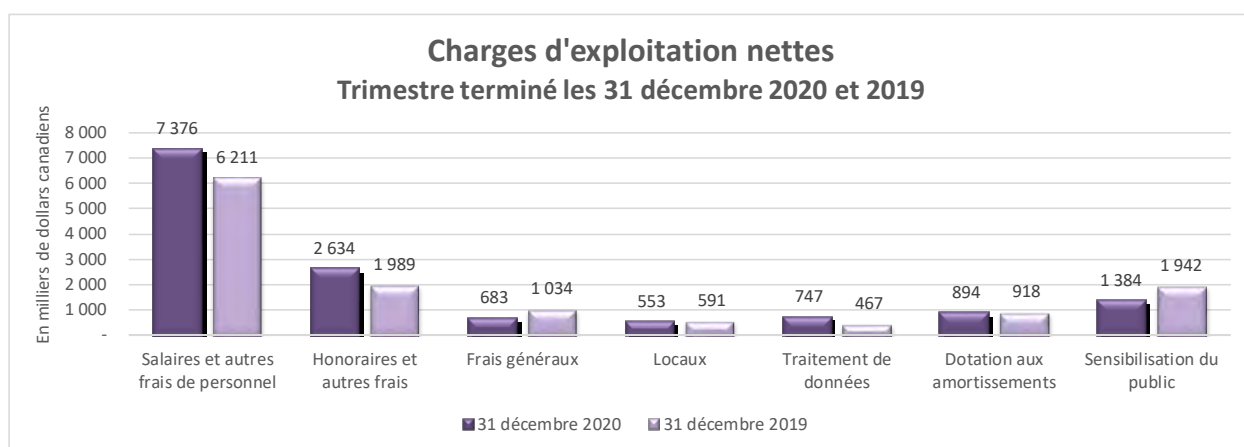
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision correspond au montant des pertes que, selon les meilleures estimations de la direction, la SADC s'attend à subir en sa qualité d'assureur des dépôts détenus par les institutions membres. Elle est évaluée trimestriellement et fait l'objet de rajustements s'il y a lieu.

Pour obtenir ses estimations, la direction tient compte des variables essentielles à l'établissement de ses provisions, dont les risques de perte, la probabilité de défaillance d'institutions membres établie à partir des statistiques de défaillance réelle, le pourcentage prévu de pertes en cas de défaillance, les renseignements obtenus des organismes de surveillance, divers indicateurs économiques et la connaissance particulière que la SADC possède au sujet du profil de risque de chacun de ses membres.

Au 31 décembre 2020, la provision s'établissait à 2 550 millions de dollars, en recul de 50 millions depuis la fin du trimestre précédent. Cette variation reflète surtout des changements dans le profil de risque de certaines institutions membres et une diminution de l'exposition aux pertes attribuables aux BISN, ces facteurs étant partiellement compensés par une hausse estimative des dépôts assurés des institutions autres que les BISN.

Charges d'exploitation nettes



Les charges d'exploitation nettes¹ du trimestre terminé le 31 décembre 2020 totalisent environ 14 millions de dollars, ayant augmenté de 1 million par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison d'une hausse des effectifs à l'appui du mandat de la Société et d'une hausse des honoraires à la suite du lancement de plusieurs nouveaux projets, ainsi que du calendrier des dépenses consacrées à la sensibilisation du public.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat. Le résultat fiscal de la Société correspond essentiellement aux produits d'intérêts générés sur les placements, auxquels la Société applique les déductions dont elle peut se prévaloir aux fins du calcul du résultat net imposable. Aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, les produits tirés des primes de la Société ne sont pas imposables, et la variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts ne peut faire l'objet d'une déduction fiscale. Par

¹ Les charges d'exploitation nettes tiennent compte des recouvrements de coût qui sont portés en ajustement des frais généraux.

ailleurs, les recouvrements des montants radiés antérieurement ne sont pas imposables, car la Société n'avait pas réclamé de déduction fiscale lorsque ces sommes avaient été radiées.

Dans les rapports trimestriels, la SADC utilise un taux d'impôt effectif pour calculer son passif ou actif d'impôt selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020, la Société a comptabilisé une charge d'impôt de 4 millions de dollars, soit 3 millions de plus que la charge d'il y a un an. Cette hausse s'explique surtout par l'accroissement des produits tirés des primes par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui a fait augmenter le bénéfice net du trimestre ainsi que le taux d'impôt effectif par application d'IAS 34.

Comparaison entre la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020 et la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2019

Le tableau ci-après compare les résultats des périodes de neuf mois terminées les 31 décembre 2020 et 2019 de la SADC.

	Période de neuf mois terminée le		Écart	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019	Augmentation (diminution) (\$)	(%)
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>				
Produits tirés des primes	554 329	501 213	53 116	11 %
Produits tirés des placements et autres produits	68 069	62 365	5 704	9 %
Variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	300 000	(100 000)	400 000	*
Charges d'exploitation nettes	41 714	35 425	6 289	18 %
Charge d'impôt	5 077	7 254	(2 177)	(30 %)
Résultat net	275 607	620 899	(345 292)	(56 %)

* La comparaison n'est pas pertinente.

Produits tirés des primes

Les primes versées par les institutions membres sont fonction du montant total des dépôts assurés que celles-ci détiennent au 30 avril de chaque année ; elles sont calculées annuellement conformément aux dispositions de la Loi sur la SADC et du *Règlement administratif sur les primes différentielles* de la SADC. Les taux de prime jouent un rôle déterminant dans le temps qu'il faudra pour atteindre la cible du financement *ex ante* de la Société, qui est de 100 points de base des dépôts assurés. Chaque année, la SADC considère ses options (en matière de taux) pour parvenir à cette cible. Pour l'exercice 2020-2021, le taux approuvé pour la catégorie I (taux de base) représente 7,5 points de base des dépôts assurés, soit le même taux qu'en 2019-2020. Les produits tirés des primes pour l'exercice 2020-2021, établis selon la Déclaration des dépôts assurés en date du 30 avril 2020, devraient atteindre 739 millions de dollars, soit environ 7,6 points de base des dépôts assurés. Le montant comptabilisé chaque trimestre correspond au quart des primes annuelles perçues.

Les produits tirés des primes comptabilisés pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020 totalisent 554 millions de dollars, en hausse de 11 pour 100 comparativement aux 501 millions de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette variation est surtout due à une hausse importante, en un an, du volume des dépôts assurés, à l'élargissement de la protection des dépôts résultant de la première phase de changements apportés dans le cadre de l'ECAD et aux changements de catégorie de tarification de certaines institutions membres. Les dépôts assurés sont passés de 852 milliards de dollars au 30 avril 2019 à 968 milliards au 30 avril 2020, une croissance de 14 pour 100.

Aux termes de la Loi sur la SADC, au moins la moitié de la prime payable par une institution membre doit être versée au plus tard le 15 juillet de chaque année, le solde devant être reçu, sans intérêt, au plus

tard le 15 décembre de la même année. Pour l'exercice comptable des primes 2020 uniquement, la SADC n'a pas réclamé d'intérêts sur les primes reçues après le 15 juillet 2020, pourvu qu'elle les ait reçues au plus tard le 15 décembre 2020, afin de permettre aux institutions membres d'affecter davantage de ressources au service de leurs clients durant la crise économique et financière attribuable à la pandémie de COVID-19.

Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020 s'élèvent à 68 millions de dollars, soit 6 millions de plus qu'il y a un an. Cette augmentation est due à la croissance du portefeuille de placement (6 513 millions de dollars au 31 décembre 2020, comparativement à 5 745 millions au 31 décembre 2019), malgré un recul du taux de rendement effectif des placements (1,36 pour 100 au 31 décembre 2020, contre 1,62 pour 100 au 31 décembre 2019).

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

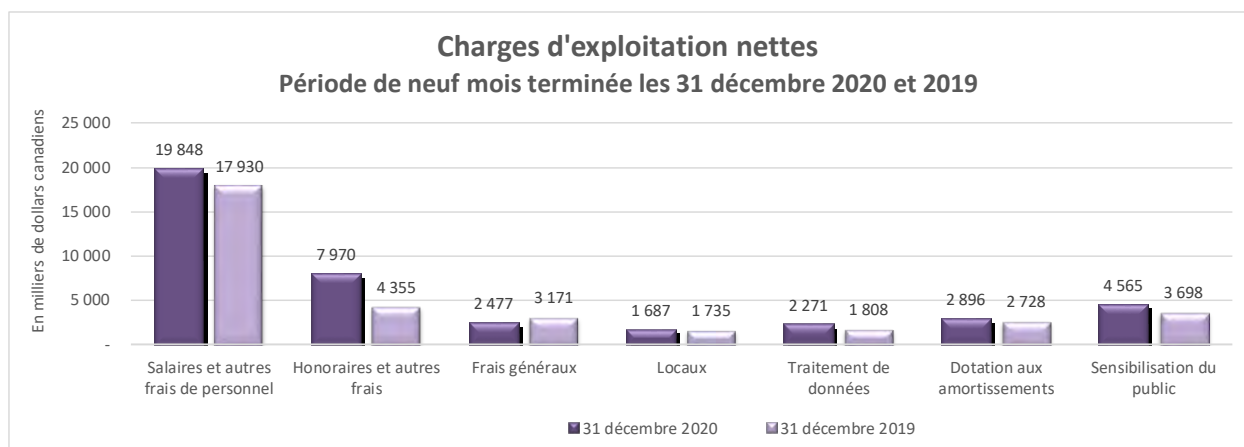
La provision correspond au montant des pertes que, selon les meilleures estimations de la direction, la SADC s'attend à subir en sa qualité d'assureur des dépôts détenus par les institutions membres. Elle est évaluée trimestriellement et fait l'objet de rajustements s'il y a lieu.

Pour obtenir ses estimations, la direction tient compte des variables essentielles à l'établissement de ses provisions, dont les risques de perte, la probabilité de défaillance d'institutions membres établie à partir des statistiques de défaillance réelle, le pourcentage prévu de pertes en cas de défaillance, les renseignements obtenus des organismes de surveillance, divers indicateurs économiques et la connaissance particulière que la SADC possède au sujet du profil de risque de chacun de ses membres.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts a augmenté de 300 millions de dollars pour s'élever à 2 550 millions. Plusieurs facteurs expliquent la variation nette de la provision, dont les suivants :

- l'augmentation de l'exposition aux pertes du fait de la croissance des actifs des BISN, et la hausse prévue du volume des dépôts assurés détenus par les institutions autres que les BISN ;
- les changements dans le profil de risque de certaines institutions membres ;
- l'écart entre le montant estimé et le montant réel des dépôts assurés qui ont servi aux calculs ;
- la modification du taux d'actualisation de la provision (0,39 pour 100 au 31 décembre 2020, comparativement à 0,60 pour 100 au 31 mars 2020).

Charges d'exploitation nettes



Les charges d'exploitation nettes² de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020 totalisent quelque 42 millions de dollars, ayant augmenté de 7 millions par rapport à celles d'il y a un an, surtout en raison d'une hausse des honoraires à la suite du lancement de plusieurs nouveaux projets, d'une hausse des effectifs à l'appui du mandat de la Société et d'une intensification des activités de sensibilisation du public.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat. Le résultat fiscal de la Société correspond essentiellement aux produits d'intérêts générés sur les placements, auxquels la Société applique les déductions dont elle peut se prévaloir aux fins du calcul du résultat net imposable. Aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, les produits tirés des primes de la Société ne sont pas imposables, et la variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts ne peut faire l'objet d'une déduction fiscale. Par ailleurs, les recouvrements des montants radiés antérieurement ne sont pas imposables, car la Société n'avait pas réclamé de déduction fiscale lorsque ces sommes avaient été radiées.

Dans les rapports trimestriels, la SADC utilise un taux d'impôt effectif pour calculer son passif ou actif d'impôt selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, la Société a comptabilisé une charge d'impôt de 5 millions de dollars, soit 2 millions de moins que la charge d'il y a un an. Cette différence est surtout attribuable à l'augmentation de la provision, ce qui a donné lieu à une diminution du bénéfice net et du taux d'impôt effectif par application d'IAS 34.

Résultats prévus pour l'exercice 2020-2021, comparativement au Plan d'entreprise

La présente section comporte des données financières prospectives fondées sur certaines hypothèses. Les résultats réels pourraient présenter des écarts importants par rapport à ces prévisions.

² Les charges d'exploitation nettes tiennent compte des recouvrements de coût qui sont portés en ajustement des frais généraux.

	2020-2021		Écart	
	Prévisions	Plan d'entreprise	Augmentation (diminution) (\$)	(%)
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Produits tirés des primes	739	728	11	2 %
Produits tirés des placements et autres produits	90	100	(10)	(10 %)
Variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	350	-	350	*
Charges d'exploitation nettes	60	62	(2)	(3 %)
Charge d'impôt	8	10	(2)	(16 %)
Résultat net	411	757	(346)	(46 %)

* La comparaison n'est pas pertinente.

Produits tirés des primes

Le Plan d'entreprise 2020-2021 à 2024-2025 de la SADC (le « Plan ») prévoyait des produits tirés des primes de 728 millions de dollars pour l'exercice 2020-2021, mais la direction les estime maintenant à 739 millions de dollars. Le Plan s'appuyait sur certaines hypothèses relatives à la croissance du volume des dépôts assurés et au classement des institutions membres selon le barème de primes différentielles. Ces hypothèses ne se sont pas confirmées, ce qui explique les écarts entre les chiffres du Plan et les prévisions actuelles.

Produits tirés des placements et autres produits

Le montant prévisionnel des produits tirés des placements et autres produits correspond à 90 millions de dollars, soit un écart de 10 millions par rapport aux 100 millions annoncés dans le Plan. Cette baisse résulte de la variation de certaines hypothèses ayant servi à l'élaboration du Plan, en particulier le rendement estimé du portefeuille de placement et les primes d'assurance-dépôts encaissées (lesquelles ont augmenté).

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision prévue au 31 mars 2021 serait de 2 600 millions de dollars, contrairement aux 2 000 millions annoncés dans le Plan. L'augmentation découle de plusieurs facteurs, notamment l'accroissement de l'exposition aux pertes, les changements dans le profil de risque de certaines institutions membres et la baisse du taux d'actualisation depuis que les montants ont été établis dans le Plan.

Charges d'exploitation nettes

Les charges d'exploitation nettes de l'exercice 2020-2021 devraient atteindre 60 millions de dollars, reculant de 2 millions par rapport au montant annoncé dans le Plan en raison surtout d'une diminution des honoraires, par suite d'une redéfinition des priorités, et des restrictions de voyage du fait de la pandémie de COVID-19.

Financement *ex ante*

Pour qu'un régime d'assurance-dépôts soit efficace et continue de bénéficier de la confiance du public, il doit reposer sur des mécanismes de financement sains. La SADC dispose d'un financement *ex ante* pour couvrir les pertes éventuelles liées à l'assurance-dépôts. Le montant de ce financement correspond à la somme des résultats non distribués et de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts de la

Société. La cible du financement *ex ante* de la SADC a été fixée à 100 points de base des dépôts assurés. Elle tient compte de la taille des institutions membres et de la complexité de leurs activités tout en étant alignée sur les meilleures pratiques internationales. La Société revoit régulièrement cette cible et l'ajuste s'il y a lieu.

Au 31 décembre 2020, le financement *ex ante* de la SADC s'établissait à 6 305 millions de dollars, soit l'équivalent de 65 points de base des dépôts assurés. Dans le Plan, on présume que les taux de prime demeureront stables. Selon les prévisions actuelles, la SADC atteindra le niveau cible du financement *ex ante* au cours de l'exercice 2027-2028, au lieu de 2025-2026 comme prévu dans le Plan, soit deux ans plus tard. Ce retard est surtout dû à la forte croissance, en un an, des dépôts assurés et à la protection étendue des dépôts, à la suite de la première phase de changements résultant de l'ECAD.

Liquidités mobilisables

Le tableau qui suit indique les sources de liquidités auxquelles la SADC peut recourir.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2020	31 mars 2020
<i>Liquidités mobilisables :</i>		
Trésorerie	6	4
Juste valeur des titres de placement de haute qualité et très liquides	6 668	5 864
<i>Capacité d'emprunt :</i>		
Emprunts sur les marchés ou au Trésor en vertu de la Loi sur la SADC	28 000	25 000
Total des liquidités mobilisables	34 674	30 868
Dépôts assurés (respectivement aux 30 avril 2020 et 2019)	967 991	851 903
Total – Points de base des dépôts assurés	358	362


Le portefeuille de placement de la SADC ne contient que des titres de haute qualité et très liquides, à savoir des obligations du gouvernement du Canada et de sociétés d'État fédérales ou encore des obligations de gouvernements provinciaux ou de sociétés de financement municipales. En vertu de la Loi sur la SADC, la Société est autorisée à contracter des emprunts si elle a besoin de plus de fonds. Au 31 décembre 2020, elle pouvait emprunter jusqu'à 28 milliards de dollars. Le plafond d'emprunt est ajusté le 31 décembre de chaque année pour refléter la croissance des dépôts assurés. Au besoin, le Parlement peut autoriser des emprunts dépassant ce plafond, en vertu d'une loi de crédits, et le ministre des Finances peut autoriser d'autres emprunts au Trésor.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels consolidés condensés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés condensés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels consolidés condensés.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels consolidés condensés non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels consolidés condensés.

Le président et premier dirigeant,



Peter Routledge

Ottawa, Canada
Le 11 février 2021

La responsable, Finances, Exploitation,
et directrice financière,



Camille Ringrose

Ottawa, Canada
Le 11 février 2021

États financiers consolidés condensés et notes complémentaires

État consolidé condensé de la situation financière

Au 31 décembre 2020 et au 31 mars 2020 (en milliers de dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2020	31 mars 2020
ACTIFS			
Trésorerie		6 051	3 568
Titres de placement	3	6 513 272	5 730 984
Clients et autres débiteurs		184	260
Actif d'impôt exigible		1 383	-
Sommes à recouvrer d'actifs en liquidation		6	6
Paiements anticipés		968	1 106
Actifs au titre de droits d'utilisation	4	11 417	11 920
Immobilisations corporelles		4 145	3 621
Immobilisations incorporelles		3 027	3 482
TOTAL DES ACTIFS		6 540 453	5 754 947
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créditeurs		36 345	7 812
Passif d'impôt exigible		-	2 941
Obligations locatives	4	12 118	12 611
Produits tirés des primes différés		184 771	-
Avantages du personnel		1 473	1 444
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	5	2 550 000	2 250 000
Passif d'impôt différé		448	448
Total des passifs		2 785 155	2 275 256
CAPITAUX PROPRES			
Résultats non distribués		3 755 298	3 479 691
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		6 540 453	5 754 947

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé du résultat global

Trimestres et périodes de neuf mois terminés les 31 décembre 2020 et 2019 (en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Trimestre terminé le 31 décembre		Période de neuf mois terminée le 31 décembre	
		2020	2019	2020	2019
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES					
Produits tirés des primes		184 791	167 091	554 329	501 213 ¹
Produits tirés des placements		22 449	21 921	68 038	62 359 ¹
Autres produits		26	3	31	6
		207 266	189 015	622 398	563 578
CHARGES					
Charges d'exploitation nettes	6	14 271	13 152	41 714	35 425 ¹
(Diminution) augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	5	(50 000)	(50 000)	300 000	(100 000) ¹
		(35 729)	(36 848)	341 714	(64 575)
Résultat net avant impôt		242 995	225 863	280 684	628 153 ¹
Charge d'impôt		4 250	1 470	5 077	7 254 ¹
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		238 745	224 393	275 607	620 899¹

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé des variations des capitaux propres

Trimestres et périodes de neuf mois terminés les 31 décembre 2020 et 2019 (en milliers de dollars canadiens)

POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	Résultats non distribués et total des capitaux propres
Solde au 30 septembre 2020	3 516 553
Total du résultat global	238 745
Solde au 31 décembre 2020	3 755 298
Solde au 30 septembre 2019	3 381 832
Total du résultat global	224 393
Solde au 31 décembre 2019	3 606 225

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE

Solde au 31 mars 2020	3 479 691
Total du résultat global	275 607
Solde au 31 décembre 2020	3 755 298
Solde au 31 mars 2019	2 985 326
Total du résultat global	620 899
Solde au 31 décembre 2019	3 606 225

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Tableau consolidé condensé des flux de trésorerie

Trimestres et périodes de neuf mois terminés les 31 décembre 2020 et 2019 (en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le		Période de neuf mois terminée le	
	31 décembre	31 décembre	31 décembre	31 décembre
	2020	2019	2020	2019
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Résultat net avant impôt	238 745	224 393	275 607	620 899
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie :				
Dotation aux amortissements	894	918	2 896	2 728
Produits tirés des placements	(22 449)	(21 921)	(68 038)	(62 359)
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	52	-	161	-
Charge d'impôt	4 250	1 470	5 077	7 254
Charge au titre des avantages du personnel	36	41	109	123
Paiement au titre des prestations définies	(9)	-	(80)	(8)
Variation du fonds de roulement :				
Diminution des primes d'assurance à recevoir	176 560	-	-	-
(Augmentation) diminution des clients et autres débiteurs	(7)	(67)	76	352
Diminution des paiements anticipés	556	304	138	3
Augmentation des fournisseurs et autres créditeurs	31 225	20 424	28 533	19 032
Augmentation des produits tirés des primes différés	182 034	159 091	184 771	167 073
Diminution des incitatifs à la location différés	-	-	-	(734)
(Diminution) augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	(50 000)	(50 000)	300 000	(100 000)
Intérêts reçus	37 341	36 968	98 329	89 246
Intérêts payés sur les obligations locatives	(52)	-	(161)	-
Impôt sur le résultat payé	(2 146)	(1 374)	(9 401)	(4 748)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	597 030	370 247	818 017	738 861
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 130)	(910)	(1 855)	(1 693)
Achat de titres de placement	(1 051 037)	(665 565)	(2 333 163)	(1 789 525)
Produit résultant de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement	460 215	295 920	1 520 584	1 051 612
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(591 952)	(370 555)	(814 434)	(739 606)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Paiement en principal sur les obligations locatives	(419)	(337)	(1 100)	(1 007)
Incitatifs relatifs à la comptabilisation de contrats de location-financement selon IFRS 16	-	-	-	734
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(419)	(337)	(1 100)	(273)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	4 659	(645)	2 483	(1 018)
Trésorerie, au début	1 392	1 817	3 568	2 190
Trésorerie, à la fin	6 051	1 172	6 051	1 172

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Notes complémentaires

I – Informations générales

La Société d'assurance-dépôts du Canada (la « Société » ou la « SADC ») a été constituée en 1967 en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « Loi sur la SADC »). Elle compte au nombre des sociétés d'État sans capital-actions inscrites à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est financée par les primes que lui versent ses institutions membres. Elle est assujettie à l'impôt fédéral sur les bénéfices, en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son siège social est sis au 50, rue O'Connor, 17^e étage, à Ottawa, en Ontario.

La Société a pour mandat de fournir une assurance contre la perte totale ou partielle des dépôts détenus chez ses institutions membres, d'encourager la stabilité du système financier canadien et d'y contribuer à tous égards. La Société doit remplir son mandat de façon à protéger les intérêts des déposants des institutions membres, tout en s'efforçant de réduire le plus possible les pertes qu'elle est susceptible d'encourir. La SADC a aussi pour mandat d'agir à titre d'autorité de règlement de ses institutions membres.

La Société est habilitée à prendre toutes les mesures essentielles ou accessoires pour bien remplir son mandat, y compris faire l'acquisition d'éléments d'actif d'institutions membres et d'autres organisations, ou leur accorder des garanties ou des prêts. Elle peut notamment procéder ou faire procéder à des inspections des institutions membres, faire fonction de liquidateur, de séquestre ou d'inspecteur d'une institution membre ou d'une filiale de celle-ci, établir une institution-relais, acquérir des actions ou des actifs, reprendre des passifs qu'avaient des institutions membres et convertir, en actions ordinaires, certaines dettes d'une banque d'importance systémique nationale (BISN) en faillite afin d'en restructurer le capital pour que celle-ci puisse rester en exploitation.

La Société est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada pour l'application de la Loi sur la SADC. En conséquence, toutes les obligations qu'elle contracte dans l'exercice de son mandat constituent des obligations du Canada.

L'examen du cadre d'assurance-dépôts annoncé dans le budget 2014 pour moderniser et renforcer le cadre d'assurance-dépôts au Canada a reçu la sanction royale le 21 juin 2018. De nouvelles modalités de l'assurance-dépôts sont entrées en vigueur le 30 avril 2020, tandis que les nouvelles modalités s'inscrivant dans la deuxième phase des changements auront force de loi le 30 avril 2022. Les changements ont nécessité et continueront de nécessiter la modification de plusieurs règlements et processus administratifs de la SADC.

En juillet 2015, la Société a reçu une directive (C.P. 2015-1107), émise en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, lui demandant d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales. La SADC s'y est conformée.

Le 11 février 2021, le Comité d'audit de la Société a approuvé les présents états financiers trimestriels consolidés et condensés, et en a autorisé la publication.

Méthode de préparation

Les présents états financiers trimestriels consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens et ont été préparés conformément à la *Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* émanant du Conseil du Trésor du Canada ; ils ne contiennent pas tous les renseignements devant être fournis dans des états financiers annuels complets. Ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités au 31 mars 2020 et relatifs à l'exercice terminé à cette date, qui sont inclus dans le Rapport annuel 2020 de la Société.

Les présents états financiers trimestriels consolidés et condensés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des obligations locatives, de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et de certains avantages du personnel, qui sont comptabilisés selon leur valeur actualisée. Le coût historique est généralement établi en fonction de la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'un actif, ainsi que des sorties de trésorerie auxquelles s'attend la Société à l'égard d'un passif.

2 – Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables qui ont servi à préparer les présents états financiers trimestriels consolidés et condensés, et les états financiers consolidés audités au 31 mars 2020 et pour l'exercice terminé à cette date sont les mêmes.

Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers trimestriels conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à des jugements et à des estimations qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs. Les résultats réels pourraient s'écarter des estimations utilisées.

En préparant les présents états financiers trimestriels consolidés et condensés, la direction a eu recours aux mêmes jugements importants dans l'application des méthodes comptables de la Société que ceux auxquels elle avait eu recours lors de la préparation des états financiers consolidés annuels au 31 mars 2020 et pour l'exercice terminé à cette date ; les principales sources d'incertitude relatives aux estimations ont été également les mêmes.

3 – Instruments financiers

Les tableaux suivants indiquent les différentes échéances des titres de placement de la Société et la composition de son portefeuille de placement.

	Terme à courir jusqu'à l'échéance			
	90 jours ou moins	de 91 jours à 1 an	de 1 à 5 ans	Total
<i>Au 31 décembre 2020 (en milliers de dollars canadiens)</i>				
Bons du Trésor	81 280	-	-	81 280
Rendement effectif moyen pondéré (%)	0,11	-	-	0,11
Obligations	262 682	988 212	5 181 098	6 431 992
Rendement effectif moyen pondéré (%)	0,77	1,20	1,44	1,38
Total des titres de placement	343 962	988 212	5 181 098	6 513 272
Rendement effectif moyen pondéré (%)	0,61	1,20	1,44	1,36

	Terme à courir jusqu'à l'échéance			
	90 jours ou moins	de 91 jours à 1 an	de 1 à 5 ans	Total
<i>Au 31 mars 2020 (en milliers de dollars canadiens)</i>				
Bons du Trésor	25 639	-	-	25 639
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,03	-	-	1,03
Obligations	311 138	837 602	4 556 605	5 705 345
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,29	1,17	1,75	1,64
Total des titres de placement	336 777	837 602	4 556 605	5 730 984
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,27	1,17	1,75	1,64

Le tableau suivant donne une ventilation de la juste valeur des titres de placement de la Société.

<i>Au 31 décembre 2020 (en milliers de dollars canadiens)</i>	Coût amorti	Profit latent	Justes valeurs			
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Bons du Trésor	81 280	3	81 283	-	-	81 283
Obligations	6 431 992	154 324	4 878 555	1 707 761	-	6 586 316
Total des titres de placement	6 513 272	154 327	4 959 838	1 707 761	-	6 667 599

<i>Au 31 mars 2020 (en milliers de dollars canadiens)</i>	Coût amorti	Profit latent	Justes valeurs			
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Bons du Trésor	25 639	-	25 639	-	-	25 639
Obligations	5 705 345	132 994	4 249 362	1 588 977	-	5 838 339
Total des titres de placement	5 730 984	132 994	4 275 001	1 588 977	-	5 863 978

Le tableau ci-après résume la qualité de crédit des titres de placement de la Société, selon leur cote de crédit.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2020	31 mars 2020
AAA	5 227 862	4 520 283
AA	72 297	46 741
AA-	611 026	565 412
A+	602 087	598 548
Total des titres de placement	6 513 272	5 730 984

Dans les tableaux qui précèdent, les intérêts courus sont inclus dans la valeur comptable.

Au 31 décembre 2020, la Société n'avait comptabilisé aucune correction de valeur pour pertes à l'égard de ses titres de placement (néant au 31 mars 2020).

4 – Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

La Société loue des bureaux à Ottawa ; le contrat de location expire en septembre 2030, mais il est assorti d'une option de renouvellement de cinq ans. La Société loue aussi des bureaux à Toronto à deux endroits différents. Le contrat de location du premier emplacement expire en octobre 2021, tandis que celui du second emplacement prend fin en novembre 2022 et comporte une option de renouvellement de un an. L'exercice de l'option de renouvellement du contrat de location des bureaux d'Ottawa et de Toronto est uniquement à la discrétion de la Société. La Société loue aussi du matériel pour une durée de cinq ans, jusqu'en mai 2025.

Valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Bureaux loués	Matériel	Total
Coût			
Solde au 1^{er} avril 2020	13 282	24	13 306
Ajouts	554	53	607
Solde au 31 décembre 2020	13 836	77	13 913
Cumul des amortissements			
Solde au 1^{er} avril 2020	1 367	19	1 386
Amortissement	1 099	11	1 110
Solde au 31 décembre 2020	2 466	30	2 496
Valeur comptable			
Solde au 1 ^{er} avril 2020	11 915	5	11 920
Solde au 31 décembre 2020	11 370	47	11 417

Valeur comptable des obligations locatives

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Bureaux loués	Matériel	Total
Solde au 1^{er} avril 2020	12 606	5	12 611
Ajouts	554	53	607
Charges financières	161	-	161
Paiements de loyers	(1 250)	(11)	(1 261)
Solde au 31 décembre 2020	12 071	47	12 118

La charge d'intérêts sur les obligations locatives, soit 52 000 dollars et 161 000 dollars respectivement pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2020, figure à l'état du résultat global. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2020, la Société n'a comptabilisé aucune charge relative aux contrats de location à court terme, et elle a comptabilisé un montant négligeable à l'égard des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Dans le tableau des flux de trésorerie, les sorties de trésorerie liées à la charge d'intérêts sur les obligations

locatives, soit 161 000 dollars, et celles liées au principal des obligations locatives, soit 1 100 000 dollars, sont respectivement comptabilisées au titre des activités d'exploitation et des activités de financement.

Ventilation des échéances des obligations locatives (non actualisées)

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Bureaux		
	loués	Matériel	Total
Pas plus d'un an	1 642	11	1 653
Plus d'un an, mais pas plus de cinq ans	5 126	37	5 163
Plus de cinq ans	6 087	-	6 087
Total	12 855	48	12 903

5 – Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts représente la meilleure estimation de la Société en ce qui a trait aux sorties futures d'avantages économiques résultant du mandat de la Société d'assurer les dépôts détenus par les institutions membres dans le cas d'une faillite. L'estimation est basée sur un calcul de la perte attendue et est soumise au caractère incertain des pertes quant à leurs montants et à leurs dates de survenance. Ainsi, les pertes réelles pourraient différer considérablement des estimations.

Les variations de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts sont résumées ci-après :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts
Solde au 31 mars 2020	2 250 000
Variation de la provision	300 000
Solde au 30 juin 2020	2 550 000
Variation de la provision	50 000
Solde au 30 septembre 2020	2 600 000
Variation de la provision	(50 000)
Solde au 31 décembre 2020	2 550 000

La Société a mis en application le cadre d'assurance-dépôts dont l'examen avait été annoncé dans le budget 2014 en vue de la modernisation et du renforcement du cadre d'assurance-dépôts au Canada. De nouvelles modalités de l'assurance-dépôts sont entrées en vigueur le 30 avril 2020, tandis que les nouvelles modalités s'inscrivant dans la deuxième phase des changements auront force de loi le 30 avril 2022. Ces changements ont nécessité et continueront de nécessiter la modification de certains règlements et processus administratifs de la SADC.

L'incidence des changements apportés aux modalités de l'assurance-dépôts qui sont entrés en vigueur le 30 avril 2020 est prise en compte dans le calcul de la provision. Les prochains changements, qui entreront en vigueur le 30 avril 2022 et qui découleront des modifications de la loi, ne sont pas pris en compte dans le calcul, car la SADC ignore pour l'instant quelles en seront les conséquences.

6 – Charges d'exploitation

Le tableau ci-après présente une ventilation du total des charges d'exploitation nettes de la Société pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2020.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestre terminé le		Période de neuf mois terminée le	
	31 décembre		31 décembre	
	2020	2019	2020	2019
Salaires et autres frais de personnel	7 376	6 211	19 848	17 930
Honoraires et autres frais	2 634	1 989	7 970	4 355
Frais généraux	664	1 084	2 450	3 299
Locaux	553	591	1 687	1 735
Traitement de données	747	467	2 271	1 808
Dotation aux amortissements	498	918	1 786	2 728
Dotation aux amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	396	-	1 110	-
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	52	-	161	-
Sensibilisation du public	1 384	1 942	4 565	3 698
	14 304	13 202	41 848	35 553
Recouvrement de charges	(33)	(50)	(134)	(128)
Total des charges d'exploitation	14 271	13 152	41 714	35 425

7 – Transactions entre parties liées

La Société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, leur propriétaire commun. Elle a conclu des opérations avec certaines de ces parties liées dans le cadre de la prestation ou de l'achat de services divers. Ces opérations ont eu lieu dans le cadre des activités normales de la Société et sont comptabilisées à leur valeur d'échange, soit la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.